
Troisième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 23 mars 2021 à 19 h 00, par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M. Alexis Ruelland	Vice-président (2021)
M. Thomas Vernes	Trésorier (2022)
M ^{me} Noémie Manseau	Secrétaire (2022)
M ^{me} Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M ^{me} Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2021)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCE :

M. Clément Couture	Administrateur (2022) Démissionnaire
--------------------	--------------------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Maxime Gravel-Renaud	Attaché politique de M. Bussièrès
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
21-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-03-03	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 10
	1. AGA avril 2021	
	2. Consultation à venir	
	3. Formation à venir	
21-03-04	Trésorerie	19 h 20
	1. Paiement de la secrétaire de rédaction	
	2. États des revenus et des dépenses	
21-03-05	Adoption du procès-verbal du 23 février 2021	19 h 30
	Adoption et affaires découlant du procès-verbal	
21-03-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux	19 h 40
21-03-07	Période de questions et commentaires du public	20 h
21-03-08	Période des comités de travail du conseil d'administration	20 h 10
	1. Comité Transports et environnement	
	2. Comité Relations avec les citoyens	
	3. Comité Cadre bâti	
	4. Autres suivis	
21-03-09	Correspondance	20 h 45
	Lettres transmises	
	Communications reçues	
21-03-10	Divers	20 h 50
21-03-11	Levée de l'assemblée	21 h

Procès-verbal

- 21-03-01 **Ouverture de l'assemblée**
M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 00.
- 21-03-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Alexis Ruelland, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 21-03-03 **Fonctionnement du conseil d'administration**
1. **AGA avril 2021**
 - **Rappel de la date prévue de l'assemblée générale**

L'encart n'a pas encore été distribué, mais le sera au début d'avril.
 - **Rappel des postes en élection**

Les postes de M^{me} Lacroix et de M. Simard, M. Ruelland et M. Bédard seront échus. Il y aura 2 postes à combler pour les femmes et autant pour les hommes. Trois postes pourront également être cooptés par le nouveau conseil d'administration.

Les personnes intéressées à se présenter doivent remplir le formulaire de mise en candidature et être appuyées de 10 résidents ou commerçants du quartier. Le [formulaire est disponible en ligne](#) sur le site de la Ville pour déposer ou appuyer une candidature.

- **Activités ou conférence à prévoir**

Un court sondage sur le tramway devrait être fait au moyen de Google Forms.

2. Consultations à venir

- **Révision du PPU Belvédère – 955 Grande Allée**

Le 4 mai, il y aura une soirée publique d'information sur la modification au PPU Pôle Belvédère et le règlement de concordance. Un encart sera distribué quelques semaines avant la soirée. La demande d'opinion auprès du conseil de quartier suivra en mai également.

- **Propriété conventuelle du 550, chemin Sainte-Foy**

La date de la consultation n'a pas encore été avancée.

3. Formation à venir

- **Nouvelle politique de participation publique**

La [nouvelle politique de participation publique](#) entre en vigueur le 1^{er} mai prochain. Le début des formations des conseils de quartier aura lieu en mai. La grille d'accessibilité sociale des projets du conseil de quartier de Montcalm a été retenue et adaptée par la Division de la gestion territoriale de l'arrondissement. Elle sera présentée lors des formations.

21-03-04 Trésorerie

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 21-CA-08

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 23 mars 2021

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DUMENT APPUYÉE PAR M. Alexis Ruelland, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à Mme Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 23 mars 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. États des revenus et des dépenses

L'état du compte bancaire est remis à la prochaine rencontre. Les états financiers 2020 doivent être préparés pour le rapport annuel.

21-03-05 Adoption du procès-verbal du 23 février 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Noémie Manseau, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Alexis Ruelland, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 23 février 2021 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-03-06 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

M. Yvon Bussières rappelle que sa rencontre annuelle d'information s'est tenue le 10 mars dernier. Une trentaine de personnes y assistait. M. Bussières a fait le bilan des dernières années pour les quartiers de Montcalm et de Saint-Sacrement. Il a également profité de l'occasion pour annoncer qu'il quitterait la politique municipale à la fin de son mandat dans sept mois. Ce fut un honneur et une belle expérience de citoyenneté pour lui de représenter le district à la Ville, ce qu'il a fait pendant 33 années consécutives.

Le conseil de quartier de Montcalm souhaite remercier M. Bussières pour son implication et sa constance dans les affaires du quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-09

Concernant des remerciements adressés à M. Yvon Bussières pour son implication au sein du conseil de quartier de Montcalm

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm remercie sincèrement M. Yvon Bussières pour son engagement et son implication auprès du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Bussières poursuit en mentionnant qu'il a communiqué avec le directeur du Bureau de projet du réseau structurant (BPRSTC), M. Daniel Genest pour lui demander une rencontre avec le conseil de quartier de Montcalm au sujet du tramway comme cela a été fait pour les quartiers de Saint-Sacrement et de Sillery. M. Genest a donné son accord mais a mentionné qu'il y avait encore quelques points à finaliser avant de procéder à la rencontre comme telle. La rencontre traitera du tracé du tramway de l'avenue Salaberry à l'avenue Belvédère.

M. Jean Rousseau rappelle la fête de la Saint-Patrick et souligne le [documentaire commémoratif](#) virtuel de 30 minutes consacrée à l'histoire des Irlandais à Québec.

Concernant la placette Lucien-Borne, M. Rousseau mentionne qu'aucun échancier n'a été avancé par la Ville parce qu'aucun budget n'a été obtenu pour ce projet. À l'instar du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, le conseil de quartier de Montcalm adopte une résolution demandant à la ville de réaliser le projet.

RÉSOLUTION 21-CA-10

Concernant une demande d'aménagement par la Ville de Québec de la placette Lucien-Borne

SUR PROPOSITION DE M. Alexis Ruelland, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm demande à la Ville de Québec de réaliser l'aménagement de la placette Lucien-Borne. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Au conseil municipal du 1^{er} mars dernier, M. Rousseau a déposé un [avis de proposition](#) demandant à la Ville de s'assurer que tous les enfants du primaire (5^e et 6^e année) puissent avoir accès à la formation Cycliste averti dans leur école dès septembre 2021. Ce faisant, M. Rousseau veut promouvoir l'utilisation sécuritaire du vélo pour se rendre à l'école. Malheureusement la Ville n'a pas donné suite.

Le nettoyage des pistes cyclables sera réalisé plus tôt cette année et il sera complété d'ici le 26 avril.

Le projet de rue piétonne sur l'avenue Cartier cet hiver n'a pu avoir lieu parce que le déneigement de la rue pendant l'événement est au frais de l'initiateur du projet.

M. Rousseau est toujours en attente d'un programme d'aménagement des ruelles privées à l'instar de celui qui a eu cours dans le quartier de Limoilou. Le dossier est encore à l'étude auprès de la Ville.

Un service de vélo partage a été mis en place par le Réseau de transport de la Capitale et un point de service se trouve dans le quartier de Montcalm.

M. Rousseau tiendra sa rencontre annuelle d'information jeudi le 8 avril prochain. Contrairement à M. Bussièrès, il poursuivra sa carrière politique et briguera le poste de maire aux prochaines élections.

Concernant les travaux en cours au 240-270 et 300 chemin Sainte-Foy, il s'agit de travaux intérieurs réalisés dans les bâtiments qui sont conservés (ancien Lépine-Cloutier et Télé-Québec). Aucun permis n'est requis pour ces travaux.

M. Bussièrès et M. Rousseau énumèrent la [liste des chantiers routiers](#) que la Ville entreprendra dans le quartier de Montcalm au cours de l'année.

Travaux routiers 2021		
Secteur	De ... à ...	Travaux

Avenue Belvédère, ruelle des Braves, Grande Allée Ouest, rue des Jardins-Mérici	Du boulevard René-Lévesque Ouest à la Grande-Allée Ouest	Consolidation
Avenue de l'Alverne, Avenue des Érables, chemin Sainte-Foy	De l'avenue de l'Alverne à la rue Crémazie Ouest	Projet souterrain
Avenue Murray	De la rue Père-Marquette au boulevard René-Lévesque Ouest	Projet souterrain
Boulevard René-Lévesque Est et Ouest	De l'avenue de Salaberry à l'avenue Cartier	Projet souterrain
Boulevard René-Lévesque Ouest	De l'avenue Cartier à l'avenue Bourlamaque	Projet souterrain
Chemin Sainte-Foy, avenue Cartier	De la rue Sherbrooke à la côte de Salaberry	Réfection de conduites
Côte de la Pente-Douce	De Marie-de-l'Incarnation à l'avenue Calixa-Lavallée	Entretien correctif de surface
Côte Gilmour	Côte Gilmour/boulevard Champlain	Réfection du régulateur
Grande Allée Ouest	Avenue Bougainville / Montcalm	Projet souterrain
Rue Dolbeau	Du cul de sac jusqu'au 364, rue Dolbeau	Projet souterrain
Rue Fraser (servitude)	Du boulevard René-Lévesque Ouest à la rue Fraser	Projet souterrain
Ruelle des Braves	Du boulevard René-Lévesque Ouest à la Grande Allée Ouest	Projet souterrain

M^{me} Manseau voudrait savoir si les travaux prévus sur l'avenue de l'Alverne, sur le chemin Sainte-Foy et sur l'avenue Cartier vont bloquer la circulation. M. Bussières s'est informé et ce ne sera pas le cas.

M^{me} Manseau s'interroge également sur les travaux de construction prévus à l'angle du chemin Sainte-Foy et de l'avenue de l'Alverne (240-270 et 300 chemin Sainte-Foy). Elle a été informée que la ruelle va être bloquée au cours des prochains mois pour permettre de procéder aux excavations et que trois stationnements devront être relocalisés au 200 chemin Sainte-Foy d'ici trois semaines et ce, pour une période de deux à trois mois. Comme aucun permis n'a encore été émis, M. Rousseau va s'informer des prochains développements.

M. Bergeron se propose pour contacter M^{me} Caroline Houde, urbaniste à l'arrondissement La Cité-Limoilou, afin qu'elle communique avec le promoteur pour transmettre la demande du conseil de quartier à l'effet de tenir une rencontre d'information sur les travaux à venir.

21-03-07 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen revient sur le sujet de la placette Lucien-Borne en précisant qu'il a déjà fait par le passé des démarches pour sauver la sculpture qui se trouve devant le Centre Lucien-Borne. Cette sculpture est évaluée à 350 k\$.

Il revient également sur les courriels qu'il a transmis au conseil de quartier au sujet du tramway. Il souhaiterait que le conseil de quartier réagisse et tente d'obtenir des réponses et des explications de la part du BPRSTC ce qu'il n'a pas pu obtenir lui-même. Il souhaiterait aussi savoir à qui s'adresser pour entrer en contact avec le consortium qui sera responsable des travaux.

M. Rousseau lui suggère d'écrire directement au BPRSTC avec copie en lettre ouverte dans un journal pour faire pression et obtenir réponse.

Un autre citoyen revient sur la rencontre d'information de M. Bussières et sur les rencontres à huis clos tenus par le BPRSTC avec les conseils de quartier de Saint-Sacrement et de Sillery. Il souhaiterait pour sa part que la rencontre à venir dans le quartier de Montcalm se tienne devant public et non à huis-clos.

M. Bussières indique que la rencontre à venir avec le BPRSTC doit être confirmée auprès de M^{me} Émilie Bégin, conseillère en communications pour la Division des communications pour le réseau structurant de transport en commun. Une résolution est adoptée pour demander que la rencontre soit publique.

RÉSOLUTION 21-CA-11

Concernant une demande au BPRSTC pour la tenue d'une séance d'information détaillée et publique sur l'insertion du tramway dans le quartier de Montcalm

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm demande au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (BPRSTC) la tenue d'une séance d'information détaillée et publique sur l'insertion du tramway dans le quartier de Montcalm. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Un deuxième citoyen revient sur le projet au coin de l'avenue de l'Alverne et du chemin Ste-Foy. Il avait compris d'après les travaux à être effectués que le zonage devait être modifié. Il s'interroge sur le nombre de cases de stationnement souterrain et le nombre d'étages retenus. M. Bussières lui rappelle que la consultation publique sur ce projet a déjà eu lieu et que le règlement a été modifié. Le [rapport de consultation](#) est disponible sur la page web du conseil de quartier. Le projet final devait de nouveau être soumis à la Commission d'urbanisme pour la question des marges avant et latérales.

Un troisième citoyen formule ses interrogations par rapport au tramway. Il est important selon lui qu'il y ait une mobilisation citoyenne aux fins de la rencontre à venir avec le BPRSTC.

M. Simard mentionne un courriel reçu d'un autre citoyen qui demande aussi des précisions sur le tunnel, les expropriations, les servitudes, la coupe des arbres et les compensations financières attendues pour les commerçants et les résidents. Il voudrait également savoir quelle sera la limite de vitesse autorisée sur le boulevard et quels seront les impacts du tramway sur le corridor Père-Marquette.

Un cinquième citoyen trouve inacceptable qu'il n'y ait pas de rencontres avec les citoyens et que le projet demeure en grande partie caché.

M. Rousseau rappelle que les comités de bon voisinage n'ont toujours pas eu lieu. C'est le consortium qui décidera ultimement de l'insertion du tramway dans la trame urbaine. Il trouve cela paradoxal. Une rencontre publique est tout à fait légitime. Beaucoup trop d'éléments sont en jeu. La délégation d'autorité au consortium privera les citoyens et citoyennes des réponses qu'ils sont en droit de recevoir.

Le premier citoyen demande s'il sera possible d'avoir accès aux spécifications du devis. La question est pertinente selon M. Rousseau, mais il n'a pas la réponse.

Un sixième citoyen demande des précisions sur le déneigement des rues piétonnes. Il veut également savoir quels sont les travaux de la Ville qui sont soumis à la consultation publique. M. Bergeron répond que les travaux mineurs ne sont pas soumis à la consultation mais que les citoyens sont avisés. La Ville consulte sur les travaux majeurs seulement. Il ajoute que le moyen le plus simple pour faire des commentaires ou des suggestions sur des travaux, demeure le 311. M. Rousseau ajoute qu'il souhaite avoir copie de la demande faite au 311 afin d'en faire le suivi de son côté.

Un septième citoyen s'interroge sur la limite de vitesse maintenue à 50 km/h sur le boulevard René-Lévesque sauf dans les zones scolaires. Pour M. Bussièrès, le boulevard René-Lévesque est en partie résidentiel mais en même temps la voie est large ce qui justifie une vitesse plus élevée que sur les rues résidentielles. Il a accepté pour sa part la limitation à 50 km/h parce qu'il s'agit d'une rue principale. M. Rousseau n'a pas fait de demandes pour réduire la vitesse sur René-Lévesque mais il en a fait une douzaine pour d'autres rues, mais aucune n'a été acceptée exception faite d'une fraction de l'une d'elles.

Le citoyen revient sur les compensations financières lors des travaux à réaliser pour le tramway. M. Rousseau rappelle que les programmes pour les pertes de revenus s'adressent aux commerçants. Il n'y a rien de tel pour les citoyens. Dans l'ensemble on essaie de minimiser le plus possible les impacts.

Un citoyen voudrait savoir si l'information concernant l'état des arbres dans le quartier de Montcalm est disponible et combien d'arbres seront éventuellement plantés. M. Rousseau va s'informer. Pour les arbres malades, la Ville travaille toujours sur les ormes et les frênes.

21-03-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

1. Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement
 - Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable

M. Simard mentionne que le mémoire du conseil de quartier pour la consultation portant sur la Vision de la mobilité active 2022-2026 a été complété. Plusieurs points ont été traités et plusieurs informations

proviennent du rapport d'Accès transports viables (ATV) et des cartes interactives piétons, vélos, intermodalité de la Ville.

Le mémoire sera déposé sur le [site de consultation](#) de la mobilité active et sur la page web du conseil de quartier, sous l'onglet [Documents](#). Éventuellement il sera également disponible sur la [page Facebook](#) du conseil de quartier.

M. Bergeron souhaite recevoir copie du rapport d'ATV sur la mobilité durable dans le quartier afin de le rendre disponible sur le page web du conseil de quartier de Montcalm.

2. Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication

La formation sur la politique de consultation publique est à venir. Outre cela, il faudra attendre les prochaines élections pour espérer voir le comité devenir plus actif.

3. Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification

Aucun point n'est mentionné.

4. Autres suivis

Placette éphémère sur le site de l'ancien Shell

M. Bédard mentionne que la Société de développement commercial de Montcalm (SDC) a réussi à obtenir l'autorisation du propriétaire du site de l'ancien Shell, Sobeys, pour utiliser l'espace laissé vacant depuis la fermeture de l'ancienne station-service. La Ville de Québec négocie actuellement avec Sobeys pour faire l'acquisition du site en vue d'y implanter une éventuelle station de tramway mais cela ne devrait pas se concrétiser avant 2025.

La SDC a également mis de l'avant avec l'aide du Service de la culture de la Ville un concours d'art pour la réalisation d'une murale sur le bâtiment principal. L'artiste retenue par le jury est M^{me} Ilana Pichon. L'œuvre devrait voir le jour en mai prochain.

Différents programmes seraient accessibles pour mettre en valeur ce lieu dont celui des [places éphémères](#) de la Ville qui permet d'obtenir jusqu'à 15 000 \$ de subvention. M. Bédard a déjà commencé à remplir la demande à cet effet. La Caisse populaire du Plateau Montcalm s'est également montrée intéressée à des projets sur le site comme de l'agriculture urbaine.

Pour réaliser le tout, il y aura lieu de trouver des partenaires et des points d'ancrage dans la communauté. M. Bédard aimerait connaître l'intérêt du conseil de quartier de Montcalm pour une telle place éphémère qui pourrait être utilisée pendant quelques années.

Un citoyen intervient pour donner son appui au projet et pour souligner qu'il faudrait faire encore davantage pour redonner l'avenue Cartier aux piétons.

Le conseil de quartier confirme son appui au projet de place éphémère en adoptant une résolution à cet effet.

RÉSOLUTION 21-CA-12

Concernant l'appui du conseil de quartier de Montcalm au projet de place éphémère sur le site de l'ancienne station SHELL SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm appuie le projet de place éphémère sur le site de l'ancienne station SHELL, à l'angle de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque Ouest. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

21-03-09 Correspondance

Lettres transmises

Communications reçues

Demande d'appui de la part du conseil de quartier de Sillery concernant la coupe des arbres dans la Falaise de Sillery et l'aménagement de la phase 3 de la Promenade Samuel-de Champlain. La résolution devrait s'adresser non pas à la Ville mais à la Commission de la Capitale Nationale. Elle est remise à une prochaine assemblée.

De nouveaux boutons d'appels à feu de signalisation ont été mis en place à différents endroits du quartier et une citoyenne souligne une problématique quant à leur usage. Comme on manque de précisions, M. Rousseau va s'informer. Il rappelle que la traversée en diagonale n'est pas autorisée.

Les groupes Facebook [Tronçon 9](#) et [Québec ma ville je t'aime](#) font part de leur intérêt à diffuser le contenu de l'éventuelle rencontre sur le tramway que le conseil de quartier pourrait obtenir du réseau structurant. M. Simard souhaiterait que la rencontre soit publique et qu'elle puisse être diffusée, mais le conseil n'est pas maître en la matière. Il faudra attendre d'en savoir plus à ce sujet.

21-03-10 Divers

Aucun point n'est mentionné.

21-03-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève l'assemblée à 21 h 20. L'assemblée générale aura lieu le mardi 27 avril 2021.

M. Jean-Philippe Simard

Président

M^{me} Noémie Manseau

Secrétaire